



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Normes de formation
par l'apprentissage
carnet

Technicien ou technicienne
d'entretien automobile

310S

De quoi s'agit-il?

Le Cahier de normes de formation par l'apprentissage énumère toutes les compétences que vous devez posséder pour exercer votre métier en Ontario. Rédigé sous forme d'énoncés, il décrit comment vous, l'apprenti(e), devez utiliser chaque compétence pour démontrer que vous avez l'avez acquise.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Informez le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat de formation, surtout si vous changez de parrain.
- ✓ Revoyez le Cahier de normes de formation régulièrement avec votre formateur et votre parrain pour suivre vos progrès.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.
- ✓ Payez votre cotisation annuelle à l'Ordre des métiers de l'Ontario et restez membre en règle de l'Ordre.



Comment remplir votre Cahier de normes

Vous avez besoin de deux types de signatures dans votre Cahier de normes :

Attestation de compétences

Vous et votre formateur devez signer chaque compétence exigée pour attester que vous l'avez acquise.

Attestation des ensembles de compétences

Après avoir signé toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, **votre parrain** doit apposer sa signature dans la case située à la fin de chaque ensemble de compétences pour attester que vous avez acquis cet ensemble de compétences.

Les cases ombrées de votre Cahier de normes indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur ou votre parrain. On vous encourage toutefois à remplir ces cases dans le cadre de votre formation.

Si vous changez de parrain

- ✓ Si vous changez de parrain, vous devez en aviser immédiatement le ministère de la Formation et des Collèges et Universités parce qu'il vous faudra signer un nouveau contrat d'apprentissage enregistré.
- ✓ Inscrivez les renseignements sur votre parrain initial dans le Dossier du parrain #1 (le parrain qui a signé votre contrat d'apprentissage enregistré initial).



Ce document appartient à l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur de ce Cahier de normes et représente son dossier de formation officiel. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage enregistré conclu avec le MFCU :

N° de membre de l'OMO :

Ce document est la propriété de l'apprenti ou de l'apprentie dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse www.ordredesmetiers.ca.

310S V 300

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Modalités du contrat d'apprentissage enregistré et ressources.....	3
Présentation de la norme de formation par l'apprentissage (NFA)	4
Rôles et responsabilités	5
Rôles et responsabilités de l'OMO et du MFCU	5
Rôles et responsabilités des apprentis	6
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs.....	7
Sécurité.....	8
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes.....	9
Champ d'exercice.....	9
Lignes directrices du programme	9
Exigences du programme	9
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative	9
Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage	10
Formation des apprentis – conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs.....	11
Avis de collecte de renseignements personnels.....	14
Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)	15 à 20
 ENSEMBLES DE COMPÉTENCES	
U 5160 Consignes de santé et de sécurité au travail.....	21
U 5161 Moteurs	24
U 5162 Systèmes électriques – démarrage et charge.....	31
U 5163 Systèmes de gestion du moteur	35
U 5164 Systèmes électriques – carrosserie	42
U 5165 Systèmes d'alimentation	47
U 5166 Systèmes de transmission.....	51
U 5167 Arbres de transmission, différentiels et ponts moteurs.....	60
U 5168 Suspensions et cadres	63
U 5169 Systèmes de direction	66

U 5170	Systèmes de freinage	69
U 5171	Pneus, roues, jantes et moyeux	76
U 5172	Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation	79
U 5173	Carrosserie et garniture.....	86
U 5174	Systèmes d'échappement et d'admission et systèmes antipollution	90
U 5175	Systèmes de véhicules hybrides.....	100
Définitions		102
Prêt à passer l'examen?		107
Dossier(s) de l'apprenti ou de l'apprentie		109

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, veuillez cliquer sur le lien suivant : www.ordredesmetiers.ca.

© 2013, Ordre des métiers de l'Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

MODALITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉ

L'apprenti(e) convient :

- **d'informer le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de tout changement de leurs coordonnées ou de leur parrain dans les sept jours;**
- de suivre les directives juridiques du parrain et de la formatrice ou du formateur, et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans les normes de formation du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'« Ordre »);
- d'obtenir auprès du parrain et des formatrices ou formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences contenues dans les normes de formation du métier.

Le parrain convient :

- de s'assurer que l'apprenti(e) suive la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- de s'assurer que les formatrices ou formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a atteint chaque compétence énoncée dans les normes de formation du métier;
- de suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e), et avec les formatrices ou formateurs lorsque le parrain et la formatrice ou le formateur ne sont pas la même partie.

RESSOURCE	LIEN
Programme du Sceau rouge	www.red-seal.ca
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	www.tcu.gov.on.ca
Emploi Ontario	www.tcu.gov.on.ca
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>	<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>
Ministère du Travail de l'Ontario – Partenaires en santé et sécurité	www.labour.gov.on.ca
Conseil des nominations à l'Ordre des métiers	www.cot-appointments.ca
Essential Skills Ontario	www.essentialskillsontario.ca
Guide de préparation à l'examen	www.ordredesmetiers.ca

PRÉSENTATION DE LA NORME DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE (NFA)

Depuis le 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) est chargé de l'élaboration et de la mise à jour des normes de formation par l'apprentissage dans la province de l'Ontario.

Veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de l'Ordre : www.ordredesmetiers.ca

Cette norme de formation par l'apprentissage (NFA) doit être utilisée par l'apprenti ou l'apprentie et son parrain comme attestation officielle de formation. Vous devez remplir ce document pour terminer votre apprentissage et recevoir votre certificat d'apprentissage.

Cette norme de formation détermine les compétences requises pour ce métier et le programme de formation correspondant. Elle a été rédigée sous forme d'énoncés qui décrivent chacune des compétences que vous devez acquérir en vue de pouvoir exercer votre métier comme il faut.

Le formateur ou la formatrice et l'apprenti ou l'apprentie doivent confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

Cette norme de formation par l'apprentissage (NFA) en milieu de travail est un document que l'on remet aux apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) en Ontario. Elle vise à consigner les compétences qu'un apprenti ou une apprentie a acquises dans l'exercice du métier ou de la profession dans lequel ou laquelle il ou elle est inscrite ainsi que le temps de travail qu'il ou elle y a consacré. Cette norme de formation par l'apprentissage a été élaborée par l'Ordre des métiers de l'Ontario (OMO) et est utilisée par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU).

Cette norme de formation par l'apprentissage, qui vise le métier de technicien ou technicienne d'entretien automobile, a été élaborée en consultation avec un groupe de représentants de l'industrie, qui peut comprendre des membres d'un conseil de métier / comité de travail connexe.

Les renseignements présentés dans cette norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de son impression et destinés à une utilisation générale.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Ordre des métiers de l'Ontario

En vertu de la [Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage \(LOMOA\)](#), l'Ordre a la responsabilité :

- d'établir et de maintenir des normes d'admissibilité à l'Ordre;
- de délivrer des certificats de qualification et des attestations d'adhésion;
- de tenir un [registre public](#) des membres de l'Ordre;
- de recevoir les plaintes et de faire enquête sur celles-ci et de déterminer les mesures disciplinaires à prendre;
- de créer des programmes d'apprentissage et d'établir des normes de formation et le champ d'exercice de chaque métier;
- d'effectuer des évaluations d'équivalence professionnelle (ÉÉP);
- de fixer les ratios compagnon-apprenti;
- de veiller au respect de la loi (LOMOA) et de la réglementation;
- de promouvoir les métiers spécialisés et d'effectuer des travaux de recherche.

Pour toute question liée à votre adhésion à l'Ordre dans la catégorie Apprentis, vous devez communiquer directement avec l'Ordre au 647 847-3000 ou au numéro sans frais 1 855 299-0028.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Le MFCU a la responsabilité :

- d'enregistrer les contrats d'apprentissage;
- de déterminer les personnes qui sont autorisées à offrir de la formation par l'apprentissage;
- d'approuver les agents de formation;
- de délivrer des certificats d'apprentissage;
- d'administrer les examens sanctionnés par un certificat de qualification;
- de promouvoir les métiers spécialisés et l'apprentissage;
- d'élaborer des politiques et d'effectuer des évaluations et des travaux de recherche;
- de faire adopter des règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré (CAE) ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec le bureau de l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un apprenti ou une apprentie est une personne qui a conclu un CAE avec un parrain afin de recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre.

À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage.

Étapes

1. Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse www.ordredesmetiers.ca/.
2. À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous devez acquérir des compétences ou des ensembles de compétences dans le cadre de ce CAE, qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre compagnon ou compagne, votre superviseur ou superviseuse ou votre formateur ou formatrice.
3. De plus, vous devez veiller à ce que votre parrain actuel remplisse et signe votre attestation de compétences une fois que vous aurez démontré posséder toutes les compétences obligatoires de ce CAE. Une fois que c'est fait, nous vous recommandons de remettre la norme de formation au bureau du MFCU de votre région.
4. Vous devez informer le personnel du bureau du MFCU de votre région de toute modification aux renseignements suivants :
 - l'adresse de votre parrain;
 - vos nom et adresse;
 - le nom de votre parrain, notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un nouveau parrain.
5. Une fois que vous avez acquis les compétences et les ensembles de compétences indiqués dans les zones non ombrées de la norme de formation, vous devez remettre l'attestation de fin d'apprentissage (feuille pliée au milieu du présent document) et la norme de formation remplie et signée au bureau du MFCU de votre région.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Une norme de formation détermine les compétences à acquérir en milieu de travail pour un métier donné ainsi que le programme de formation correspondant.

Cette norme de formation a été rédigée sous forme d'énoncés concis qui décrivent chacune des compétences que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie en vue de pouvoir exercer son métier comme il faut. Être compétent signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise sur demande.

En utilisant cette norme de formation, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences nécessaires à leur métier.

Les formateurs et les apprentis doivent valider les compétences acquises avec succès en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié.

Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Les formateurs ou les compagnons doivent apposer leur signature en se fondant sur l'évaluation et le jugement professionnel des compagnons à l'effet que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du compagnon ou de la compagne ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti ou de l'apprentie.

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

SÉCURITÉ

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et elles exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des employés et de la population. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident ou une blessure, ou y contribuer.

Il est généralement reconnu qu'une attitude sécuritaire contribue à un milieu sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique pour tous.

Les gens de métier sont probablement, parmi toute la main-d'œuvre, les travailleurs les plus exposés aux dangers; en conséquence, ils doivent bien connaître et appliquer la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements traitant de la sécurité personnelle, ainsi que les règles de sécurité personnelle pertinentes à chaque tâche.

Aspects juridiques et administratifs de la sécurité

La prévention des accidents et le maintien de conditions de travail sécuritaires sont des responsabilités qui reviennent à l'employeur et à l'employé.

Responsabilités de l'employeur – L'employeur doit :

- installer et entretenir du matériel de sécurité et des dispositifs de protection;
- s'assurer que l'on porte des vêtements de travail sécuritaires;
- appliquer des méthodes de travail sécuritaires;
- fournir des dispositifs de protection pour les machines, le matériel et les outils;
- se conformer à tous les règlements sur la prévention des accidents;
- former les employés sur l'utilisation sécuritaire du matériel.

Responsabilités de l'employé – L'employé doit :

- travailler conformément aux règlements sur la sécurité ayant trait au milieu du travail;
- travailler de manière sécuritaire pour lui-même et pour ses collègues.

Responsabilités de l'Agence pour la santé et la sécurité au travail :

- L'Agence pour la santé et la sécurité au travail (ministère du Travail de l'Ontario) effectue des inspections périodiques des milieux de travail afin de s'assurer du respect des règlements de sécurité de l'industrie.

RÉSUMÉ/DIRECTIVES DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Le champ d'exercice du métier de **technicien ou technicienne d'entretien automobile** est décrit à l'article 10 du Règlement de l'Ontario 277/11 pris en application de la LOMOA et se lit comme suit : comprend l'entretien, la réparation, la révision, le diagnostic ou l'inspection des véhicules à moteur en effectuant les opérations suivantes :

- démonter, régler, réparer et remonter des moteurs, des boîtes de vitesses, des embrayages, des trains arrière, des différentiels, des freins, des arbres de transmission, des essieux et d'autres ensembles;
- vérifier et corriger la géométrie des roues, des essieux, des cadres et des mécanismes de direction;
- diagnostiquer, réparer ou remplacer des systèmes de suspension, y compris les amortisseurs et les ensembles de ressorts;
- diagnostiquer, installer, réparer et retirer des systèmes d'allumage, de charge et de démarrage; des instruments de bord; du câblage et d'autres appareils et systèmes électriques et électroniques;
- diagnostiquer, réparer et régler des systèmes d'alimentation, des systèmes de gestion du moteur et des systèmes antipollution;
- diagnostiquer, installer, inspecter, entretenir et retirer des systèmes de réfrigération, de chauffage de climatisation.

Le programme de **technicien ou technicienne d'entretien automobile** est un programme d'apprentissage approuvé aux fins de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* (LOMOA).

Bien que la norme de formation se fonde sur la portée du champ d'exercice décrit dans le règlement (article 10 du Règlement de l'Ontario 277/11 pris en application de la LOMOA), elle ne prétend ni augmenter ni modifier la portée du champ d'exercice fournit dans le règlement.

Lignes directrices du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre **6 500** heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en établissement

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre **720** heures de formation en établissement pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative

Les règlements pris en application de la LOMOA régissent les métiers réglementés en Ontario et leur classification dans la catégorie « à accréditation obligatoire » ou la catégorie « à accréditation facultative ». Le métier de technicien ou technicienne d'entretien automobile est un métier à accréditation obligatoire.

Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage

L'apprenti ou l'apprentie doit :

- acquérir toutes les compétences obligatoires (non ombrées) énoncées dans la norme de formation;
- terminer la formation en classe décrite par l'industrie et dans la norme de formation approuvée.

Il incombe à l'apprenti ou à l'apprentie de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme soit d'une norme de formation par l'apprentissage (NFA) ou d'un sommaire de la formation de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Le parrain et le formateur ou la formatrice doivent le signer une fois que l'apprenti ou l'apprentie a acquis les compétences liées au métier visé.

Compétences essentielles

Certaines compétences s'avèrent essentielles au travail, dans les études et dans la vie de tous les jours. Elles fournissent les bases nécessaires à l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer sur le plan professionnel et de s'adapter au changement dans leur milieu de travail. Grâce à des recherches approfondies, le gouvernement du Canada et d'autres organismes nationaux et internationaux ont établi et validé neuf compétences essentielles. Ces compétences sont mises en application de différentes façons dans presque toutes les professions et dans la vie quotidienne.

Divers outils approuvés par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) ont été mis au point dans le but de soutenir les apprentis dans le cadre de leur formation et de mieux les préparer à une carrière dans les métiers. On peut utiliser ces outils de façon autonome ou avec l'aide d'une personne de métier, d'un formateur ou d'une formatrice, d'un employeur, d'un enseignant ou d'une enseignante ou d'un mentor pour :

- comprendre comment les compétences essentielles sont utilisées dans les métiers;
- se renseigner sur les points forts et les points à améliorer à l'égard d'une compétence essentielle donnée;
- parfaire ses compétences essentielles et accroître ses chances de succès dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

On trouvera un lien vers le profil complet des compétences essentielles des métiers désignés Sceau rouge à l'adresse www.red-seal.ca.

FORMATION DES APPRENTIS

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Utilisez votre norme de formation par l'apprentissage (NFA) comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises.
- Écoutez les suggestions de votre superviseur ou superviseure ou de votre formateur ou formatrice.
- Parlez de vos besoins de formation avec votre employeur.
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller ou conseillère en formation, votre formateur ou formatrice, votre employeur ou votre parrain.
- Posez des questions à votre superviseur ou superviseure ou à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail.
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail.
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, confirmez cet état de fait en apposant votre signature à l'endroit prévu à cette fin et veillez à ce que votre superviseur ou superviseure ou votre formateur ou formatrice fasse de même. De plus, veillez à ce que votre employeur ou votre parrain appose sa signature à l'endroit prévu à cette fin une fois que vous avez démontré avoir acquis un « ensemble de compétences ».

Parrain

Les parrains doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré (CAE) sont respectées. En vertu du CAE, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de l'attestation de compétences de l'apprenti ou de l'apprentie et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un formateur ou une formatrice qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifié ou qu'il ou elle y a accès.
- Invitez le formateur ou la formatrice à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.).
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez du temps au formateur ou à la formatrice pour démontrer les compétences.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.

- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Faites participer à la fois l'apprenti ou l'apprentie et le superviseur ou la superviseuse ou bien le formateur ou la formatrice à l'élaboration du plan d'apprentissage et observez leur travail fréquemment.
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti ou l'apprentie ainsi que le superviseur ou la superviseuse ou le formateur ou la formatrice.
- Servez-vous de la norme de formation par l'apprentissage comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement.
- Remplissez l'attestation de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré avoir acquis les compétences visées.

Formateur ou formatrice

Un formateur ou une formatrice est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti ou l'apprentie doit se conformer en milieu de travail. Dans les métiers à accréditation obligatoire, un formateur ou une formatrice doit détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

Dans les métiers à accréditation facultative, un formateur ou une formatrice est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- détenir un certificat de qualification valide (ou un certificat de qualification temporaire) et être membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons;
- détenir une attestation d'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Ouvriers qualifiés;
- détenir un certificat de qualification qui a été délivré antérieurement par le MFCU;
- détenir un certificat d'apprentissage du métier;
- avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et [ou] heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en établissement du programme d'apprentissage du métier;
- posséder une expérience de travail équivalente à celle du programme d'apprentissage (être admissible à l'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Compagnons ou Ouvriers qualifiés) ou avoir les compétences indiquées dans la norme de formation.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document pour le métier de technicien/technicienne d'entretien automobile. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis.

- Montrez et adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.

- Traitez les apprentis équitablement et avec respect.
- Examinez la norme de formation avec l'apprenti ou l'apprentie et mettez au point un plan de formation.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.
- Encouragez l'apprenti ou l'apprentie à poser des questions et répondez-y.
- Faites preuve de patience.
- Expliquez et démontrez les compétences.
- Donnez régulièrement de la rétroaction.
- Lorsque l'apprenti ou l'apprentie a acquis des compétences, confirmez cet état de fait en apposant votre signature aux endroits prévus à cette fin.
- Servez-vous de la norme de formation comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant la norme de formation, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences qui y sont énoncées.

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter cette norme de formation au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU). Vous devrez produire votre attestation de fin d'apprentissage signée au MFCU afin de terminer votre programme. Le MFCU utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le MFCU communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à l'Ordre des métiers de l'Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Le ministère recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.
4. Si vous avez des questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de vos renseignements personnels par le ministère, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Directeur, InfoCentre Emploi Ontario
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3
Numéro sans frais : 1 800 387-5656; Toronto : 416 326-5656
ATS : 1 866 553-6339 ou 416 325-4084

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

PROFIL DE L'ANALYSE DES COMPÉTENCES TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE – 310S

(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis et démontrés.)

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL U5160.0	Reconnaître les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail	Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses	Porter et entretenir le matériel de protection individuelle	Se conformer aux lois régissant le milieu de travail	Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien
	5160.01	5160.02	5160.03	5160.04	5160.05
	Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail	Se conformer aux lignes directrices du SIMDUT			
	5160.06	5160.07			

MOTEURS U5161.0	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants	Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants	Vérifier les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants
	5161.01	5161.02	5161.03	5161.04	5161.05
	Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants	Réparer les culasses et leurs composants	Vérifier les réparations des culasses et de leurs composants
	5161.06	5161.07	5161.08	5161.09	5161.10
	Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants	Réparer les blocs-moteurs et leurs composants	Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants		
	5161.11	5161.12	5161.13		

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE U5162.0	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les batteries	Entretien et charger ou survolter les batteries	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants	Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants
	5162.01	5162.02	5162.03	5162.04	5162.05
	Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants	Réparer les systèmes de charge et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de charge et de leurs composants	
	5162.06	5162.07	5162.08	5162.09	
SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR U5163.0	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants	Réparer les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage et leurs composants
	5163.01	5163.02	5163.03	5163.04	5163.05
	Réparer les systèmes d'allumage et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes d'allumage et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants	Réparer les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes commandés par ordinateur et de leurs composants
	5163.06	5163.07	5163.08	5163.09	5163.10
	Entretien des moteurs à essence	Entretien des moteurs diesel à commande électronique	Entretien des moteurs diesel à commande mécanique		
	5163.11	5163.12	5163.13		
SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE U5164.0	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et leurs composants	Réparer les systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants
	5164.01	5164.02	5164.03	5164.04	5164.05
	Réparer les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et de leurs composants			
	5164.06	5164.07			

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

SYSTÈMES D'ALIMENTATION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants	Réparer les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en essence et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel et leurs composants
	U5165.0	5165.01	5165.02	5165.03	5165.04
	Réparer les systèmes d'alimentation en carburant diesel et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en carburant diesel et de leurs composants			
	5165.06	5165.07			

SYSTÈMES DE TRANSMISSION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants	Réparer les embrayages et leurs composants	Vérifier les réparations des embrayages et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts manuelles et leurs composants
	U5166.0	5166.01	5166.02	5166.03	5166.04
	Réparer les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts manuelles et leurs composants	Vérifier les réparations des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts manuelles et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts automatiques et leurs composants	Réparer les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts automatiques et leurs composants	Vérifier les réparations des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts automatiques et de leurs composants
	5166.06	5166.07	5166.08	5166.09	5166.10
	Diagnostiquer et dépanner les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants	Réparer les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes commandés par ordinateur et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les boîtes de transfert et leurs composants	Réparer les boîtes de transfert et leurs composants
	5166.11	5166.12	5166.13	5166.14	5166.15
	Vérifier les réparations des boîtes de transfert et de leurs composants				
	5166.16				

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

ARBRES DE TRANSMISSION, DIFFÉRENTIELS ET PONTS MOTEURS	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les différentiels, les ponts moteurs et leurs composants	Réparer les arbres de transmission, les différentiels, les ponts moteurs et leurs composants	Vérifier les réparations des arbres de transmission, des différentiels, des ponts moteurs et de leurs composants	
U5167.0	5167.01	5167.02	5167.03	5167.04	
SUSPENSIONS ET CADRES	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les suspensions, les cadres, les cadres auxiliaires et leurs composants	Réparer les suspensions, les cadres, les cadres auxiliaires et leurs composants	Vérifier les réparations des suspensions, des cadres, des cadres auxiliaires et de leurs composants	
U5168.0	5168.01	5168.02	5168.03	5168.04	
SYSTÈMES DE DIRECTION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants	Réparer les systèmes de direction et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de direction et de leurs composants	Aligner les essieux directeurs et les suspensions
U5169.0	5169.01	5169.02	5169.03	5169.04	5169.05
SYSTÈMES DE FREINAGE	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage hydrauliques et leurs composants	Réparer les systèmes de freinage hydrauliques et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de freinage hydrauliques et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage antiblocage (ABS), de traction asservie et de contrôle de la stabilité et leurs composants
U5170.0	5170.01	5170.02	5170.03	5170.04	5170.05
	Réparer les systèmes de freinage antiblocage (ABS), de traction asservie et de contrôle de la stabilité et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de freinage antiblocage (ABS), de traction asservie et de contrôle de la stabilité et leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipatinage ou de traction asservie et leurs composants	Réparer les systèmes antipatinage ou de traction asservie et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes antipatinage ou de traction asservie et de leurs composants
	5170.06	5170.07	5170.08	5170.09	
	Mesurer et rectifier les tambours de freins, les garnitures et les disques de freins				
	5170.11				

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEUX	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les pneus et leurs composants	Réparer les pneus et leurs composants	Vérifier les réparations des pneus et de leurs composants	Équilibrer les pneus et leurs composants
U5171.0	5171.01	5171.02	5171.03	5171.04	5171.05

SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de climatisation et leurs composants	Réparer les systèmes de climatisation et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de climatisation et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de chauffage et de ventilation et leurs composants
U5172.0	5172.01	5172.02	5172.03	5172.04	5172.05
	Réparer les systèmes de chauffage et de ventilation	Vérifier les réparations des systèmes de chauffage et de ventilation			
	5172.06	5172.07			

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

CARROSSERIE ET GARNITURE	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner la carrosserie et la garniture	Réparer la carrosserie et la garniture	Vérifier les réparations de la carrosserie et de la garniture	
U5173.0	5173.01	5173.02	5173.03	5173.04	
SYSTÈMES D'ADMISSION ET D'ÉCHAPPEMENT ET DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants	Réparer les systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation et leurs composants
U5174.0	5174.01	5174.02	5174.03	5174.04	5174.05
	Réparer les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation et leurs composants	Vérifier les réparations des turbocompresseurs, des compresseurs de suralimentation et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution et leurs composants	Réparer les systèmes antipollution et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes antipollution et de leurs composants
	5174.06	5174.07	5174.08	5174.09	5174.10
	Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution diesel et leurs composants	Réparer les systèmes antipollution diesel et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes antipollution diesel et de leurs composants		
	5174.11	5174.12	5174.13		
SYSTÈMES DE VÉHICULES HYBRIDES	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de véhicules hybrides et leurs composants	Réparer les systèmes de véhicules hybrides et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de véhicules hybrides et de leurs composants	
U5175.0	5175.01	5175.02	5175.03	5175.04	

U5160.0 CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Se conformer aux consignes de santé et de sécurité au travail en reconnaissant les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail; en manipulant, en entreposant et en éliminant les matières dangereuses; en portant et en entretenant le matériel de protection individuelle; en se conformant aux lois régissant le milieu de travail; en interprétant et en mettant en pratique l'information relative à l'entretien; en faisant preuve d'ordre sur le lieu de travail, conformément aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, à la réglementation gouvernementale, aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant.

COMPÉTENCES

5160.01 Reconnaître les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, y compris les émanations excessives de gaz d'échappement et (ou) de gaz explosifs, la poussière, le niveau de bruit, les dangers électriques et mécaniques (c.-à-d. conduites d'air endommagées ou défectueuses ou ventilation insuffisante) afin de diminuer l'éventualité de blessures corporelles, de dommages au matériel, aux véhicules et à l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5160.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses, y compris les solvants de nettoyage, l'antigel, les liquides de boîte de vitesses et de freins, l'huile à moteur, la poussière des freins, l'électrolyte d'accumulateur, les frigorigènes et les gaz, en utilisant le matériel de protection individuelle et le matériel de manutention et d'entreposage spécifié afin de prévenir les blessures, de protéger l'environnement de la contamination et de faire en sorte que les consignes de sécurité soient suivies, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5160.03 Porter et entretenir le matériel de protection individuelle pour la protection notamment des yeux, des oreilles, des mains, du système respiratoire, du corps et des pieds, en s'assurant qu'il est bien ajusté et qu'une protection optimale est fournie à la personne qui porte ce matériel par rapport à la tâche particulière exécutée, conformément à la réglementation gouvernementale, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5160.04 Se conformer aux lois régissant le milieu de travail relativement à la sécurité routière, aux pièces, aux garanties, à la santé et à la sécurité au travail, à la protection de l'environnement et aux pratiques commerciales et professionnelles, y compris la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparations de véhicules automobiles*, le *Code de la route* et la *Loi sur la protection de l'environnement*, en déterminant les responsabilités personnelles et juridiques des techniciens ou techniciennes d'entretien automobile et des propriétaires de véhicules au cours des inspections sur la sécurité des véhicules, du contrôle des émanations, de la rédaction des devis de réparation et des réparations et (ou) du remplacement des pièces défectueuses, conformément à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5160.05 **Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien**, notamment les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en relevant le numéro d'identification du véhicule (NIV) et en consultant les systèmes informatisés d'information de manière que l'entretien ou la réparation soit effectué, conformément aux politiques de l'entreprise et (ou) aux recommandations du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5160.06 **Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail** en mettant en pratique les méthodes de prévention des incendies, notamment en gardant la zone de travail propre et en ordre, en repérant, en enlevant et en éliminant les risques potentiels d'incendie, en nettoyant la graisse et les déversements d'huile ou de fluides, en s'assurant que la zone de travail n'est pas encombrée et en entreposant les outils et le matériel d'atelier de façon sécuritaire afin de diminuer les accidents ou les blessures au minimum pour soi-même et les autres, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5160.07 **Se conformer aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**, notamment en lisant et en interprétant les étiquettes et les fiches signalétiques santé-sécurité (FSSS) et en s'assurant que la formation sur les règlements et les pratiques du SIMDUT est donnée, conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5160 : CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5161.0 MOTEURS

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les moteurs en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les circuits de refroidissement et leurs composants; en réparant les circuits de refroidissement et leurs composants; en vérifiant les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants; en réparant les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les culasses et leurs composants; en réparant les culasses et leurs composants; en vérifiant les réparations des culasses et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les blocs-moteurs et leurs composants; en réparant les blocs-moteurs et leurs composants et en vérifiant les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5161.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants, non étanches ou défectueux, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs de refroidissement, les moyeux, les pompes, les commandes, les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs thermiques, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les soupapes, les capteurs, les régulateurs thermiques, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.02 Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs de refroidissement, les moyeux, les pompes, les commandes, les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs thermiques, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les soupapes, les capteurs, les relais, les régulateurs thermiques, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les fuites, les odeurs, la température, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit, le type, la quantité et l'état du liquide de refroidissement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.03 Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs de refroidissement, les moyeux, les pompes, les commandes, les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs thermiques, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les soupapes, les capteurs, les relais, les régulateurs thermiques, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.04 **Vérifier les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants,** y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs de refroidissement, les moyeux, les pompes, les commandes, les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs thermiques, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les soupapes, les capteurs, les régulateurs thermiques, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.05 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants,** y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de lubrification, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les soupapes de dérivation, les dispositifs auxiliaires, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les fuites, les odeurs, la température, la déformation, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit, la pression, la contamination, le type et l'état de l'huile et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.06 Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de lubrification, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les soupapes de dérivation, les dispositifs auxiliaires, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.07 Vérifier les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de lubrification, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les soupapes de dérivation, les dispositifs auxiliaires, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.08 Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement et les dispositifs de fixation et de montage, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la corrosion, l'érosion, les vibrations, le bruit, le calaminage, les fissures, les fuites, la déformation, la température et la pression et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.09 Réparer les culasses et leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les mécanismes d'entraînement et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.10 Vérifier les réparations des culasses et de leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les mécanismes d'entraînement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.11 Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les bouchons expansibles, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteur, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les poussoirs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les moteurs auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la température, la corrosion, l'érosion, les vibrations, le bruit, le calaminage, les fractures, la déformation, l'alignement, les fuites et la pression et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.12 Réparer les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les bouchons expansibles, les pistons, les bielles, les paliers, les joints et les produits d'étanchéité, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteur, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les poussoirs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les moteurs auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5161.13 **Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants**, y compris les bouchons expansibles, les pistons, les bielles, les paliers, les joints et les produits d'étanchéité, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteur, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les poussoirs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les moteurs auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5161 : MOTEURS		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5162.0 SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes électriques de démarrage et de charge en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les batteries; en entretenant et en chargeant ou en survoltant les batteries; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de démarrage et leurs composants; en réparant les systèmes de démarrage et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de charge et leurs composants; en réparant les systèmes de charge et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes de charge et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5162.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les éléments usés, endommagés, corrodés, desserrés ou défectueux, y compris les batteries, les démarreurs, les câbles, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les régulateurs, les dispositifs de protection de circuit, les faisceaux de fils, les jauges, les alternateurs et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.02 Diagnostiquer et dépanner les batteries en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la corrosion, la déformation, la contamination, l'état de la charge, la tension et l'intensité du courant, la température et les fuites et en utilisant des outils d'entretien électroniques, des testeurs de décharge, des chargeurs et des hydromètres conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.03 **Entretien et charger ou survolter les batteries**, y compris les groupes à batterie simple ou à batteries multiples, en les enlevant, en les nettoyant, en les chargeant ou en les remplaçant et en utilisant des outils d'entretien à main, des câbles volants, des dispositifs de survoltage, des chargeurs, des extracteurs, des outils de nettoyage spéciaux conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.04 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants**, y compris les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de sécurité de démarrage, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les démarreurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, le bruit, l'odeur, la corrosion, la température, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la résistance, la tension et l'intensité du courant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et électroniques et des testeurs de décharge, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.05 Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les démarreurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état et en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.06 Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants, y compris les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les démarreurs, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.07 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes des courroies d'entraînement, les batteries, les câbles, les bornes, les faisceaux de fils, les régulateurs de tension, les relais, les interrupteurs, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la tension et l'intensité du courant, la résistance, les vibrations, le bruit, l'alignement, l'odeur, la corrosion et la température et en utilisant des outils de

mesure de l'intensité, de la tension et de la résistance et des outils d'entretien électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.08 Réparer les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les régulateurs de tension, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5162.09 Vérifier les réparations des systèmes de charge et de leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les régulateurs de tension, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5162 : SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5163.0 SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de gestion du moteur en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants; en réparant les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'allumage et leurs composants; en réparant les systèmes d'allumage et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes d'allumage et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants; en réparant les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes commandés par ordinateur et de leurs composants; en entretenant les moteurs à essence; en entretenant les moteurs diesel à commande électronique et des essais de compression et en entretenant les moteurs diesel à commande mécanique, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5163.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les moteurs à essence et diesel à commande mécanique et électronique, les systèmes électroniques d'injection de carburant, les systèmes d'allumage, les interrupteurs, les résistances, les capteurs, les modules, les messages d'information/d'avertissement, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants, y compris le carburant, les témoins de mauvais fonctionnement (TMF), les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les injecteurs, les pompes, les actionneurs, les interfaces, les liaisons de données, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit, la pression, les codes de diagnostic et les fuites et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.03 Réparer les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants, y compris le carburant, les témoins de mauvais fonctionnement (TMF), les dispositifs d'avertissement, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules, les solénoïdes, les relais, les injecteurs, les pompes, les actionneurs, les interfaces, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.04 Vérifier les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants, y compris le carburant, les témoins de mauvais fonctionnement (TMF), les dispositifs d'avertissement, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules, les solénoïdes, les relais, les injecteurs, les pompes, les actionneurs, les interfaces, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement

et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage et leurs composants, y compris la tension du système, les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les modules d'allumage, les interrupteurs, les capteurs, les faisceaux de fils, la commande de l'étincelle d'allumage, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la tension, l'intensité du courant, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la résistance, la pression, la température, la corrosion, les vibrations et le bruit et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.06 Réparer les systèmes d'allumage et leurs composants, y compris la tension du système, les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les modules d'allumage, les interrupteurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, la commande de l'étincelle d'allumage, les mécanismes d'avance à l'allumage, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.07 **Vérifier les réparations des systèmes d'allumage et de leurs composants**, y compris la tension du système, les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les modules d'allumage, les interrupteurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, la commande de l'étincelle d'allumage, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.08 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants**, y compris la tension du système, la programmation des modules, les capteurs, les fusibles, les liens fusibles, les faisceaux de fils, les liaisons de données, les modules, les pilotes et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la température, la corrosion, les codes de diagnostic, les vibrations et le bruit et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits, aux exigences en matière de sécurité et aux normes régissant les systèmes de diagnostic embarqués (OBD) de la Society of Automotive Engineers (SAE).

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.09 Réparer les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants, y compris la tension du système, la programmation des modules, les actionneurs, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils, les connecteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.10 Vérifier les réparations des systèmes commandés par ordinateur et de leurs composants, y compris la tension du système, la programmation des modules, les actionneurs, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils, les connecteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.11 Entretenir les moteurs à essence en vérifiant la compression ou la dépression, en vérifiant ou en remplaçant les bougies d'allumage, les filtres à air et les systèmes d'admission, les fils à haute tension, la restriction à l'échappement, les éléments du distributeur, les filtres à carburant et les soupapes de recyclage des gaz de carter (RGC), la commande de l'allumage, les régulateurs, le régime de ralenti et les dispositifs antipollution et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.12 **Entretien les moteurs diesel à commande électronique** en faisant l'essai du taux de compression et en vérifiant ou en remplaçant les filtres à carburant, les filtres à air et les composants du système d'admission, la restriction à l'échappement, la pression de suralimentation du collecteur, le système électrique et le réglage des soupapes, y compris les injecteurs-pompes électroniques et les pompes électroniques, en vérifiant et (ou) en ajustant le calage de l'injection, le régime de ralenti et les dispositifs antipollution et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5163.13 **Entretien les moteurs diesel à commande mécanique** en vérifiant ou en remplaçant les filtres à carburant, les filtres à air et les composants du système d'admission, la restriction à l'échappement, les commandes et la pression de suralimentation du collecteur et le réglage des soupapes, y compris les injecteurs mécaniques, les soupapes, les injecteurs pression-temps et le calage statique de la pompe d'injection, en testant et en remettant en état les injecteurs, le système de retour de carburant, les pompes de distribution, les bougies de préchauffage et le système de préchauffage et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5163 : SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5164.0 SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer des systèmes électriques de carrosserie en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et leurs composants; en réparant les systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants; en réparant les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5164.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les batteries, les relais, les panneaux et les blocs, les connecteurs, les câbles, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs antivol, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5164.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les batteries, les panneaux et les blocs, les câbles, les connecteurs, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les moteurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liaisons de données, les dispositifs avertisseurs de proximité, les avertisseurs sonores, les alarmes sonores, les témoins de diagnostic, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs antivol, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en vérifiant la programmation, en refaisant la programmation et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la corrosion, le bruit, les vibrations et le courant de fuite et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5164.03 Réparer les systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et de leurs composants, y compris les batteries, les panneaux et les blocs, les câbles, les connecteurs, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les moteurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liaisons de données, les dispositifs avertisseurs de proximité, les avertisseurs sonores, les alarmes sonores, les témoins de diagnostic, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs antivol, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5164.04 **Vérifier les réparations des systèmes de carrosserie électriques et commandés par ordinateur et leurs composants**, y compris les batteries, les panneaux et les blocs, les câbles, les connecteurs, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les moteurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liaisons de données, les dispositifs avertisseurs de proximité, les avertisseurs sonores, les alarmes sonores, les témoins de diagnostic, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs antiviol, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en vérifiant la programmation et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5164.05 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants**, y compris les batteries, les sacs gonflables, les dispositifs d'activation et de court-circuitage, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5164.06 **Réparer les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants**, y compris les batteries, les sacs gonflables, les dispositifs d'activation et de court-circuitage, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant et en utilisant des troussees et des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5164.07 **Vérifier la réparation des systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et de leurs composants**, y compris les batteries, les sacs gonflables, les dispositifs d'activation et de court-circuitage, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des trousseaux et des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5164 : SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5165.0 SYSTÈMES D'ALIMENTATION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en carburant en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants; en réparant les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes d'alimentation en essence et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'alimentation en carburant diesel et leurs composants; en réparant les systèmes d'alimentation en carburant diesel et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes d'alimentation en carburant diesel et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5165.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les injecteurs, le trajet des conduites et des tuyaux, les raccords, les filtres, les événements, les réservoirs, les réchauffeurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs de papillon et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5165.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants, y compris l'essence, les réservoirs, les événements, les pompes, les filtres, le trajet des conduites et des tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les mécanismes régulateurs de pression, la tringlerie, les accumulateurs, les injecteurs, les actionneurs de papillon, les jauges et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la corrosion, les vibrations, le bruit, la pression, les fuites, le débit et l'état du carburant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés,

spéciaux et électroniques, des manomètres et des vacuomètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5165.03 Réparer les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants, y compris l'essence, les réservoirs, les événements, les pompes, les filtres, le trajet des conduites et des tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les mécanismes régulateurs de pression, la tringlerie, les accumulateurs, les injecteurs, les actionneurs de papillon, les boîtiers d'injection, les jauges et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5165.04 Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en essence et de leurs composants, y compris l'essence, les réservoirs, les événements, les pompes, les filtres, le trajet des conduites et des tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les mécanismes régulateurs de pression, la tringlerie, les accumulateurs, les injecteurs, les actionneurs de papillon, les jauges et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5165.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les tuyaux, les raccords, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes de transfert et de pression d'injection, la tringlerie, les câbles, les injecteurs hydrauliques, les injecteurs-pompes électroniques et mécaniques, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la couleur, la corrosion, le bruit, l'état du carburant et les fuites et en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5165.06 Réparer les systèmes d'alimentation en carburant diesel et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les conduites et les tuyaux, les raccords, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes d'injection sous pression, la tringlerie, les câbles, les injecteurs hydrauliques, les injecteurs-pompes électroniques et mécaniques, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf, en les entretenant ou en les reprogrammant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5165.07 Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en carburant diesel et de leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les conduites et les tuyaux, les raccords, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes d'injection sous pression, la tringlerie, les câbles, les injecteurs hydrauliques, les injecteurs-pompes électroniques et mécaniques, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5165 : SYSTÈMES D'ALIMENTATION		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5166.0 SYSTÈMES DE TRANSMISSION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de transmission en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les embrayages et leurs composants; en réparant les embrayages et leurs composants; en vérifiant les réparations des embrayages et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts manuelles et leurs composants; en réparant les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts manuelles et leurs composants; en vérifiant les réparations des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts manuelles et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts automatiques et leurs composants; en réparant les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts automatiques et leurs composants; en vérifiant les réparations des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts automatiques et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants; en réparant les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes commandés par ordinateur et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de transfert et leurs composants; en réparant les boîtes de transfert et leurs composants et en vérifiant les réparations des boîtes de transfert et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5166.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les carters, les arbres, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les embrayages, les plateaux de pression, les volants, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liquides, les liquides de refroidissement, les prises de force (PDF), les pompes, les filtres, les indicateurs de niveau, les tubes, les fourches, les brides, les afficheurs de données et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.02 Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants, y compris les plateaux de pression, les matériaux de frottement, les câbles, la tringlerie, les mécanismes de débrayage, les paliers, les vérins hydrauliques, les conduites, les liquides, les volants, les roulements-guides, les arbres primaires, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, l'alignement concentrique et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la corrosion, la contamination, les vibrations, le bruit, la couleur, le niveau et l'état du liquide, la pression, le jeu, les réglages internes, le patinage, le débrayage et le grippage et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.03 Réparer les embrayages et leurs composants, y compris les plateaux de pression, les matériaux de frottement, les câbles, la tringlerie, les mécanismes de débrayage, les paliers, les vérins hydrauliques, les conduites, les liquides, les volants, les roulements-guides, les arbres primaires, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, l'alignement concentrique et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.04 **Vérifier les réparations des embrayages et de leurs composants**, y compris les plateaux de pression, les matériaux de frottement, les câbles, la tringlerie, les mécanismes de débrayage, les paliers, les vérins hydrauliques, les conduites, les liquides, les volants, les roulements-guides, les arbres primaires, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, l'alignement concentrique et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.05 **Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts manuelles et leurs composants**, y compris les carters, les trains d'engrenages, les synchroniseurs, les différentiels, les mécanismes de changement de vitesses, les prises de force (PDF), l'alignement, les capteurs, les modules, les interrupteurs, les paliers, les joints d'étanchéité, les systèmes de lubrification, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, le niveau et l'état du liquide, les fuites, les vibrations, le bruit, l'usure et le jeu d'engrènement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.06 Réparer les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts manuelles et leurs composants, y compris les carters, les trains d'engrenages, les synchroniseurs, les différentiels, les mécanismes de changement de vitesses, les prises de force (PDF), l'alignement, les capteurs, les modules, les interrupteurs, les paliers, les joints d'étanchéité, les systèmes de lubrification, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.07 Vérifier les réparations des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts manuelles et de leurs composants, y compris les carters, les trains d'engrenages, les synchroniseurs, les différentiels, les mécanismes de changement de vitesses, les prises de force (PDF), l'alignement, les capteurs, les modules, les interrupteurs, les paliers, les joints d'étanchéité, les systèmes de lubrification, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.08 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts automatiques et leurs composants, y compris les carters, l'huile, les différentiels, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les modulateurs, les papillons, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les boîtiers de soupape, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les liens de données, les témoins et les codes de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant un essai de calage et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, le patinage, les points de changement de vitesse, la qualité des changements de vitesse, les vibrations, le bruit, la corrosion, la couleur, le niveau et l'état du liquide, les fuites, la contamination, la pression, l'alignement et l'usure et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.09 Réparer les boîtes de vitesses et les boîtes-ponts automatiques et leurs composants, y compris les carters, l'huile, les différentiels, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les modulateurs, les papillons, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les boîtiers de soupape, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les liens de données, les témoins et les codes de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.10 **Vérifier les réparations des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts automatiques et de leurs composants**, y compris les carters, l'huile, les différentiels, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les modulateurs, les papillons, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les boîtiers de soupape, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les liens de données, les témoins et les codes de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.11 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts commandés par ordinateur et leurs composants**, y compris les codes de diagnostic, les dispositifs d'avertissement, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs, les liens de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la couleur, la température, les vibrations, le bruit et la corrosion et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.12 Réparer les systèmes des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les dispositifs d'avertissement, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs, les liens de données et les dispositifs de fixation et de montage, en remplaçant les modules, en les entretenant ou en reprogrammant les données et en utilisant des outils d'entretien à main, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.13 Vérifier les réparations des systèmes des boîtes de vitesses et des boîtes-ponts commandés par ordinateur et de leurs composants, y compris les dispositifs d'avertissement, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs, les liens de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.14 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de transfert et leurs composants, y compris les carters, la tringlerie, les paliers, les joints d'étanchéité, les trains d'engrenages, les dispositifs de blocage, les viscocoupleurs, les systèmes de lubrification, les dispositifs d'avertissement, les relais, les solénoïdes, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules, les systèmes d'affichage et d'alarme, les liens de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la température, la couleur, le niveau et l'état du liquide, les fuites, l'odeur, les vibrations, le bruit, la corrosion et les codes de diagnostic et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.15 Réparer les boîtes de transfert et leurs composants, y compris les carters, la tringlerie, les paliers, les joints d'étanchéité, les trains d'engrenages, les dispositifs de blocage, les viscocoupleurs, les systèmes de lubrification, les dispositifs d'avertissement, les relais, les solénoïdes, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules, les systèmes d'affichage et d'alarme, les liens de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5166.16 **Vérifier les réparations des boîtes de transfert et de leurs composants, y compris les carters, la tringlerie, les paliers, les joints d'étanchéité, les trains d'engrenages, les dispositifs de blocage, les viscocoupleurs, les systèmes de lubrification, les dispositifs d'avertissement, les relais, les solénoïdes, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules, les systèmes d'affichage et d'alarme, les liens de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.**

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5166 : SYSTÈMES DE TRANSMISSION		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5167.0 ARBRES DE TRANSMISSION, DIFFÉRENTIELS ET PONTS MOTEURS

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les arbres de transmission, les différentiels et les ponts moteurs en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les arbres de transmission, les différentiels, les ponts moteurs et leurs composants; en réparant les arbres de transmission, les différentiels, les ponts moteurs et leurs composants et en vérifiant les réparations des arbres de transmission, des différentiels, des ponts moteurs et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5167.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les arbres de transmission, les joints universels et homocinétiques, les paliers de suspension et les moyeux verrouillables, les systèmes de lubrification, les brides, les fourches, les carters, les événements, les cages de différentiel, les différentiels, les arbres de roue, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

U5167.0 ARBRES DE TRANSMISSION, DIFFÉRENTIELS ET PONTS MOTEURS – suite

5167.02 Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les différentiels, les ponts moteurs et leurs composants, y compris les carters, les événements, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les cages de différentiels, les différentiels, les joints universels et homocinétiques, les arbres de roue, les paliers, les joints d'étanchéité, les moyeux verrouillables, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liquides, les lubrifiants et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la couleur, le niveau et l'état du liquide, les tolérances, les vibrations, le bruit, les fuites, le jeu d'engrènement, le faux rond, le phasage et la corrosion et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5167.03 Réparer les arbres de transmission, les différentiels, les ponts moteurs et leurs composants, y compris les carters, les événements, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les cages de différentiel, les différentiels, les joints universels et homocinétiques, les arbres de roue, les paliers, les joints d'étanchéité, les moyeux verrouillables, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liquides, les lubrifiants et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5167.04 Vérifier les réparations des arbres de transmission, des différentiels, des ponts moteurs et de leurs composants, y compris les carters, les événements, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les cages de différentiel, les différentiels, les joints universels et homocinétiques, les arbres de roue, les paliers, les joints d'étanchéité, les moyeux verrouillables, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liquides, les lubrifiants et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5167 : ARBRES DE TRANSMISSION, DIFFÉRENTIELS ET PONTS MOTEURS		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5168.0 SUSPENSIONS ET CADRES

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les suspensions et les cadres en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les suspensions et leurs composants; en réparant les suspensions, les cadres, les cadres auxiliaires et leurs composants et en vérifiant les réparations des suspensions, des cadres, des cadres auxiliaires et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5168.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, manquants, non étanches, endommagés ou défectueux, y compris les cadres, les cadres auxiliaires, les bras de suspension, les amortisseurs, les ressorts (à lames, pneumatiques, à blocs de caoutchouc et à barres de torsion), les stabilisateurs, les jumelles, les bagues, les suspensions actives et pneumatiques, les correcteurs d'assiette électroniques, les jambes de force, les barres stabilisatrices, les mains de ressort à glissière, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les barres d'accouplement et les bielles de poussée, les actionneurs, les capteurs, les modules, les liaisons de données, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5168.02 Diagnostiquer et dépanner les suspensions, les cadres, les cadres auxiliaires et leurs composants, y compris les cadres, les cadres auxiliaires, les bras de suspension, les amortisseurs, les ressorts (à lames, pneumatiques, à blocs de caoutchouc et à barres de torsion), les stabilisateurs, les jumelles, les bagues, les suspensions actives et pneumatiques, les correcteurs d'assiette électroniques, les jambes de force, les barres stabilisatrices, les mains de ressort à glissière, les conduites, les soupapes, les commandes, les barres d'accouplement et les bielles de poussée, les actionneurs, les capteurs, les modules, les systèmes d'affichage et d'alarme, les liaisons de données, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les vibrations, le bruit, la corrosion, les fractures, les fuites, la pression, la couleur, l'alignement, la stabilité, l'assiette du véhicule, la répartition de la charge, les commandes et les codes de diagnostic et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5168.03 Réparer les suspensions, les cadres, les cadres auxiliaires et leurs composants, y compris les bras de suspension, les amortisseurs, les ressorts (à lames, pneumatiques, à blocs de caoutchouc et à barres de torsion), les stabilisateurs, les jumelles, les bagues, les suspensions actives et pneumatiques, les correcteurs d'assiette électroniques, les jambes de force, les barres stabilisatrices, les mains de ressort à glissière, les conduites, les raccords, les soupapes, les commandes, les barres d'accouplement et les bielles de poussée, les actionneurs, les capteurs, les modules, les systèmes d'affichage et d'alarme, les liaisons de données, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les alignant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5168.04 **Vérifier les réparations des suspensions, des cadres, des cadres auxiliaires et de leurs composants**, y compris les bras de suspension, les amortisseurs, les ressorts (à lames, pneumatiques, à blocs de caoutchouc et à barres de torsion), les stabilisateurs, les jumelles, les bagues, les suspensions actives et pneumatiques, les correcteurs d'assiette électroniques, les jambes de force, les barres stabilisatrices, les mains de ressort à glissière, les conduites, les raccords, les soupapes, les commandes, les barres d'accouplement et les bielles de poussée, les actionneurs, les capteurs, les modules, les systèmes d'affichage et d'alarme, les liaisons de données, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5168 : SUSPENSIONS ET CADRES		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5169.0 SYSTÈMES DE DIRECTION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de direction en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de direction et leurs composants; en réparant les systèmes de direction et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de direction et de leurs composants et en alignant les essieux directeurs et les suspensions, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5169.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes, y compris l'assistance manuelle, électrique et hydraulique et ses applications, en vérifiant le niveau et l'état de l'huile, les fuites et les composants usés, desserrés, défectueux ou manquants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les vérins, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les raccords, les conduites, les tuyaux, les joints d'étanchéité, les boîtiers de direction, les crémaillères, les moteurs, la tringlerie, les rotules de barre de connexion, les paliers, les bagues, les guides, les systèmes d'assistance en fonction de la vitesse, les colonnes, les joints à rotule, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les codes de diagnostic, les messages d'information/d'avertissement, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5169.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants, y compris les pompes, les mécanismes d'entraînement, les vérins, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les raccords, les tuyaux, les boîtiers de direction, les crémaillères, les moteurs, la tringlerie, les rotules de barre de connexion, les joints d'étanchéité, les paliers, les bagues, les guides, les systèmes d'assistance en fonction de la vitesse, les colonnes, les joints à rotule, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les messages d'information/d'avertissement, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la couleur, l'alignement, les vibrations, le bruit, la corrosion, le type de liquide, la contamination, la pression, les fuites, l'écoulement et les codes de diagnostic et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5169.03 Réparer les systèmes de direction et leurs composants, y compris les pompes, les mécanismes d'entraînement, les vérins, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les raccords, les tuyaux, les boîtiers de direction, les crémaillères, les moteurs, la tringlerie, les rotules de barre de connexion, les joints d'étanchéité, les paliers, les bagues, les guides, les systèmes d'assistance en fonction de la vitesse, les colonnes, les joints à rotule, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les messages d'information/d'avertissement, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les alignant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, du matériel d'alignement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5169.04 **Vérifier les réparations des systèmes de direction et de leurs composants**, y compris les pompes, les mécanismes d'entraînement, les vérins, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les raccords, les tuyaux, les boîtiers de direction, les crémaillères, les moteurs, la tringlerie, les rotules de barre de connexion, les joints d'étanchéité, les paliers, les bagues, les guides, les systèmes d'assistance en fonction de la vitesse, les colonnes, les joints à rotule, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les messages d'information/d'avertissement, les liaisons de données et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5169.05 **Aligner les essieux directeurs et les suspensions** en réglant la géométrie du train avant, en la vérifiant et en utilisant du matériel d'alignement et des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5169 : SYSTÈMES DE DIRECTION		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5170.0 SYSTÈMES DE FREINAGE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de freinage en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de freinage hydrauliques et leurs composants; en réparant les systèmes de freinage hydrauliques et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de freinage hydrauliques et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de freinage antiblocage et leurs composants; en réparant les systèmes de freinage antiblocage et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de freinage antiblocage et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes antipatinage ou de traction asservie et leurs composants; en réparant les systèmes antipatinage ou de traction asservie et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes antipatinage ou de traction asservie et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de contrôle de la stabilité et leurs composants; en réparant les systèmes de contrôle de la stabilité et leurs composants et en mesurant et en rectifiant les tambours de freins, les garnitures et les disques de freins, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5170.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant le niveau et l'état du liquide hydraulique et les composants usés, desserrés, manquants ou endommagés, y compris les tambours, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les pare-poussières, les matériaux de frottement, les tuyaux, les conduites, le trajet, les pièces de montage, les coussinets, les rattrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, les cylindres récepteurs et les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité, les systèmes de freinage antiblocage (ABS), les systèmes antipatinage, de traction asservie et de contrôle de la stabilité, les messages d'information/d'avertissement et les liaisons de données, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage hydrauliques et leurs composants, y compris les tambours, les étriers, les disques, les matériaux de frottement, les plateaux de frein, le trajet des tuyaux et des conduites, les soupapes, les maîtres-cylindres et les cylindres récepteurs, les liquides, les surpresseurs, les actionneurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité, les messages d'information/d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les vibrations le bruit, la pression, la corrosion, la couleur, le niveau et l'état du liquide, les fuites, la contamination et la température et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.03 Réparer les systèmes de freinage hydrauliques et leurs composants, y compris les tambours, les étriers, les disques, les matériaux de frottement, les plateaux de frein, le trajet des tuyaux et des conduites, les soupapes, les maîtres-cylindres et les cylindres récepteurs, les liquides, les surpresseurs, les actionneurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité, les messages d'information/d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.04 Vérifier les réparations des systèmes de freinage hydrauliques et de leurs composants, y compris les tambours, les étriers, les disques, les matériaux de frottement, les plateaux de frein, le trajet des tuyaux et des conduites, les soupapes, les maîtres-cylindres et les cylindres récepteurs, les liquides, les surpresseurs, les actionneurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité, les messages d'information/d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage antiblocage (ABS), de traction asservie et de contrôle de la stabilité et leurs composants, y compris les liquides, les surpresseurs, les accumulateurs, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs de vitesse des roues, les bagues de capteur de vitesse, les moteurs, les pompes, les réservoirs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les dispositifs de sécurité, les messages d'information/d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les vibrations, le bruit, la pression, la corrosion, la couleur, le niveau et l'état du liquide, les fuites, la contamination et la température et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.06 Réparer les systèmes de freinage antiblocage (ABS), de traction asservie et de contrôle de la stabilité et leurs composants, y compris le trajet des tuyaux et des conduites, les soupapes, les accumulateurs, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les capteurs de disques, les moteurs, les pompes, les réservoirs, les bagues de capteur de vitesse, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité, les messages d'information/d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.07 Réparer les systèmes de freinage antiblocage (ABS), de traction asservie et de contrôle de la stabilité et leurs composants, y compris le trajet des tuyaux et des conduites, les soupapes, les accumulateurs, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les capteurs de disques, les moteurs, les pompes, les réservoirs, les bagues de capteur de vitesse, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les dispositifs de sécurité, les messages d'information/d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.08 Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipatinage ou de traction asservie et leurs composants, y compris les tambours, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les matériaux de frottement, les tuyaux, les conduites, les soupapes, les maîtres-cylindres et les cylindres récepteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les surpresseurs, les capteurs, les modules, les accumulateurs, les moteurs, les pompes, les actionneurs, les réservoirs, les bagues de capteur de vitesse, les faisceaux de fils, les messages d'information/d'avertissement, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les vibrations, le bruit, la pression, la corrosion, la couleur, les fuites, la contamination, le niveau, l'état et la température du liquide et le trajet des tuyaux et des conduites et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.09 Réparer les systèmes antipatinage ou de traction asservie et leurs composants, y compris les tambours, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les matériaux de frottement, les tuyaux, les conduites, les soupapes, les maîtres-cylindres et les cylindres récepteurs, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les accumulateurs, les moteurs, les pompes, les actionneurs, les réservoirs, les bagues de capteur de vitesse, les faisceaux de fils, les messages d'information/d'avertissement, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.10 **Vérifier les réparations des systèmes antipatinage ou de traction asservie et de leurs composants**, y compris les tambours, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les matériaux de frottement, les tuyaux, les conduites, le trajet, les soupapes, les maîtres-cylindres et les cylindres récepteurs, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les accumulateurs, les moteurs, les pompes, les actionneurs, les réservoirs, les bagues de capteur de vitesse, les faisceaux de fils, les messages d'information/d'avertissement, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5170.11 **Mesurer et rectifier les tambours de freins, les garnitures et les disques de freins** en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, électroniques et spéciaux et du matériel de rectification, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5170 : SYSTÈMES DE FREINAGE		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5171.0 PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEUX

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les pneus, les roues, les jantes et les moyeux en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les pneus et leurs composants; en réparant les pneus et leurs composants et en vérifiant les réparations des pneus et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5171.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, surchauffés, non étanches, manquants ou défectueux ainsi que la capacité de charge et les dimensions des pneus, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les capuchons, les montages, les jantes, les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les cales et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5171.02 Diagnostiquer et dépanner les pneus et leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les tiges, les capuchons, les indicateurs d'usure, les montages, les jantes, les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les cales, les brides et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant la corrosion, la contamination, la pression, la température, les vibrations, le bruit, la lubrification, les fuites, les fractures, le voile, l'appariement et l'état des pneus et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, du matériel d'équilibrage, des clés dynamométriques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5171.03 Réparer les pneus et leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les tiges, les capuchons, les indicateurs d'usure, les montages, les jantes, les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les cales, les brides et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, du matériel d'équilibrage, des cages de protection, des clés dynamométriques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5171.04 Vérifier les réparations des pneus et de leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les tiges, les capuchons, les indicateurs d'usure, les montages, les jantes, les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les cales, les brides et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5171.05 **Équilibrer les pneus et leurs composants** en utilisant des équilibreuses de roues statiques et dynamiques, des poids, des crics et des chandelles, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5171 : PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEUX

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U5172.0 SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de climatisation et leurs composants; en réparant les systèmes de climatisation et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de climatisation et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de chauffage et de ventilation et leurs composants; en réparant les systèmes de chauffage et de ventilation et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes de chauffage et de ventilation et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5172.01 **Procéder à une inspection visuelle** et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les

mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs et les refroidisseurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5172.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de climatisation et leurs composants, y compris les tuyaux, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, le frigorigène, les échangeurs thermiques, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, la corrosion, la température, la contamination, les vibrations, le bruit, les codes de diagnostic, la pression, les fuites, le type, la qualité et l'état du frigorigène et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres de collecteurs et des dispositifs de détection de fuites, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits, aux exigences en matière de sécurité et à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5172.03 Réparer les systèmes de climatisation et leurs composants, y compris les tuyaux, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, le frigorigène, les échangeurs thermiques, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres de collecteurs, des dispositifs de détection de fuites et des systèmes de récupération des frigorigènes et de recharge, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux exigences en matière de sécurité et à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5172.04 Vérifier les réparations des systèmes de climatisation et de leurs composants, y compris les tuyaux, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, le frigorigène, les échangeurs thermiques, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres de collecteurs et des dispositifs de détection de fuites, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux exigences en matière de sécurité et à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5172.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de chauffage et de ventilation et leurs composants, y compris les tuyaux, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les résistances, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, la corrosion, la température, la contamination, les vibrations, le bruit, la pression, les fuites, les niveaux les types et l'état du liquide et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des dispositifs de détection de fuites et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits, aux exigences en matière de sécurité et à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5172.06 Réparer les systèmes de chauffage et de ventilation et leurs composants, y compris les tuyaux, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les résistances, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des dispositifs de détection de fuites et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux exigences en matière de sécurité et à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5172.07 **Vérifier les réparations des systèmes de chauffage et de ventilation et de leurs composants**, y compris les tuyaux, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les résistances, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des dispositifs de détection de fuites et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux exigences en matière de sécurité et à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5172 : SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5173.0 CARROSSERIE ET GARNITURE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer la carrosserie et la garniture en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant la carrosserie et la garniture; en réparant la carrosserie et la garniture et en vérifiant les réparations de la carrosserie et de la garniture, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5173.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches ou manquants, y compris les panneaux de carrosserie et les garnitures extérieurs, les bourrelets d'étanchéité, les verrous, les charnières, les loquets, les profilés de lève-vitre, les supports du coffre et du capot, les pare-chocs, les attelages, les dispositifs d'ancrage, les vitres, les lentilles et les boîtiers, les rétroviseurs, les antennes, les toits ouvrants, escamotables et amovibles, les adhésifs, les garnitures intérieures, les tapis, les panneaux, le rembourrage, les garnitures de toit, les sièges, les capots, les ailes, les coffres, les portes, les dispositifs d'éclairage, les renforts et les amortisseurs de pare-chocs, les commandes de rétroviseur électroniques, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules et les dispositifs de retenue des occupants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5173.02 Diagnostiquer et dépanner la carrosserie et la garniture, y compris les panneaux de carrosserie et les garnitures extérieurs, les bourrelets d'étanchéité, les verrous, les charnières, les loquets, les profilés de lève-vitre, les supports du coffre et du capot, les pare-chocs, les attelages, les dispositifs d'ancrage, les vitres, les lentilles et les boîtiers, les rétroviseurs, les antennes, les toits ouvrants, escamotables et amovibles, les adhésifs, les garnitures intérieures, les tapis, les panneaux, le rembourrage, les garnitures de toit, les sièges, les capots, les ailes, les coffres, les portes, les dispositifs d'éclairage, les renforts et les amortisseurs de pare-chocs, les commandes de rétroviseur électroniques, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de retenue des occupants, les mécanismes de verrouillage et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les vibrations, la corrosion, la pression, le bruit et les fuites et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5173.03 Réparer la carrosserie et la garniture, y compris les panneaux de carrosserie et les garnitures extérieurs, les bourrelets d'étanchéité, les verrous, les charnières, les loquets, les profilés de lève-vitre, les supports du coffre et du capot, les pare-chocs, les attelages, les dispositifs d'ancrage, les vitres, les lentilles et les boîtiers, les rétroviseurs, les antennes, les toits ouvrants, escamotables et amovibles, les adhésifs, les garnitures intérieures, les tapis, les panneaux, le rembourrage, les garnitures de toit, les sièges, les capots, les ailes, les coffres, les portes, les dispositifs d'éclairage, les renforts et les amortisseurs de pare-chocs, les commandes de rétroviseur électroniques, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de retenue des occupants, les mécanismes de verrouillage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5173.04 **Vérifier les réparations de la carrosserie et de la garniture**, y compris les panneaux de carrosserie et les garnitures extérieurs, les bourrelets d'étanchéité, les verrous, les charnières, les loquets, les profilés de lève-vitre, les supports du coffre et du capot, les pare-chocs, les attelages, les dispositifs d'ancrage, les vitres, les lentilles et les boîtiers, les rétroviseurs, les antennes, les toits ouvrants, escamotables et amovibles, les adhésifs, les garnitures intérieures, les tapis, les panneaux, le rembourrage, les garnitures de toit, les sièges, les capots, les ailes, les coffres, les portes, les dispositifs d'éclairage, les renforts et les amortisseurs de pare-chocs, les commandes de rétroviseur électroniques, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de retenue des occupants, les mécanismes de verrouillage et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5173 : CARROSSERIE ET GARNITURE		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U5174.0 SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT ET D'ADMISSION ET SYSTÈMES ANTIPOLLUTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants; en réparant les systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes d'échappement et d'admission et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation et leurs composants; en réparant les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation et leurs composants; en vérifiant les réparations des turbocompresseurs, des compresseurs de suralimentation et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes antipollution de niveau I et leurs composants; en réparant les systèmes antipollution de niveau I et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes antipollution de niveau I et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes antipollution de niveau II et leurs composants; en réparant les systèmes antipollution de niveau II et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes antipollution de niveau II et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5174.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints d'étanchéité, les silencieux, les convertisseurs catalytiques, les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation, les protecteurs thermiques, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les filtres, les indicateurs, les dispositifs antipollution, les actionneurs, les capteurs, les modules et les faisceaux de fils, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints d'étanchéité, les silencieux, les protecteurs thermiques, les convertisseurs catalytiques, les silencieux auxiliaires, les filtres, les indicateurs, les canalisations, les pompes pneumatiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la pression, les vibrations, le bruit et les fuites et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, des calibres, des manomètres, des vacuomètres, des thermomètres à infrarouges, des analyseurs de gaz d'échappement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.03 Réparer les systèmes d'échappement et d'admission et leurs composants, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints d'étanchéité, les silencieux, les protecteurs thermiques, les convertisseurs catalytiques, les silencieux auxiliaires, les filtres, les indicateurs, les canalisations, les pompes pneumatiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, des calibres, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.04 **Vérifier les réparations des systèmes d'échappement et d'admission et de leurs composants**, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints d'étanchéité, les silencieux, les protecteurs thermiques, les convertisseurs catalytiques, les silencieux auxiliaires, les filtres, les indicateurs, les canalisations, les pompes pneumatiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, des calibres, des manomètres, des vacuomètres, des thermomètres à infrarouges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.05 **Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation et leurs composants**, y compris les carters, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les turbines, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les sondes de pression d'air de suralimentation, la tuyauterie, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la pression, la température, la corrosion, la lubrification, l'usure, les fuites, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.06 Réparer les turbocompresseurs, les compresseurs de suralimentation et leurs composants, y compris les carters, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les turbines, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les sondes de pression d'air de suralimentation, la tuyauterie, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.07 Vérifier les réparations des turbocompresseurs, des compresseurs de suralimentation et de leurs composants, y compris les carters, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les turbines, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les sondes de pression d'air de suralimentation, la tuyauterie, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.08 Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution et leurs composants (recyclage des gaz du carter [RGC], recirculation des gaz d'échappement [RGE], convertisseurs catalytiques et systèmes de recyclage des vapeurs de carburant), y compris les soupapes de RGC et de RGE, les tubes, les tuyaux, les absorbeurs de vapeurs de carburant, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils, les convertisseurs catalytiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la couleur, la pression, la température, la corrosion, l'usure, les fuites, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.09 Réparer les systèmes antipollution et leurs composants (recyclage des gaz du carter [RGC], recirculation des gaz d'échappement [RGE], convertisseurs catalytiques et systèmes de recyclage des vapeurs de carburant), y compris les soupapes de RGC et de RGE, les tubes, les tuyaux, les absorbeurs de vapeurs de carburant, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils, les convertisseurs catalytiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.10 **Vérifier les réparations des systèmes antipollution et de leurs composants (recyclage des gaz du carter [RGC], recirculation des gaz d'échappement [RGE], convertisseurs catalytiques et systèmes de recyclage des vapeurs de carburant,** y compris les soupapes de RGC et de RGE, les tubes, les tuyaux, les absorbeurs de vapeurs de carburant, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.11 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution diesel et leurs composants (recirculation des gaz d'échappement [RGE], abaissement des émissions de particules diesel, liquide d'échappement diesel),** y compris les soupapes de RGE, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les filtres et les soupapes à air à réglage thermostatique, les dispositifs de fixation et de montage, les dispositifs de préchauffage (bougies de préchauffage) et les systèmes d'injection et de surveillance, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la pression, la température, la corrosion, l'usure, les fuites, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des analyseurs de gaz d'échappement, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Compagnon (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Apprenti-e (Signature)	_____ N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.12 Réparer les systèmes antipollution diesel et leurs composants (recirculation des gaz d'échappement [RGE], abaissement des émissions de particules diesel, liquide d'échappement diesel), y compris les soupapes de RGE, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de préchauffage (bougies de préchauffage), les systèmes d'injection et de surveillance et les dispositifs de fixation et de montage en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision, des analyseurs de gaz d'échappement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5174.13 Vérifier les réparations des systèmes antipollution diesel et de leurs composants (recirculation des gaz d'échappement [RGE], abaissement des émissions de particules diesel, liquide d'échappement diesel), y compris les soupapes de RGE, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de préchauffage (bougies de préchauffage), les systèmes d'injection et de surveillance et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des calibres, des instruments de mesure de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5174 : SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT ET D'ADMISSION ET SYSTÈMES ANTIPOLLUTION

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

U5175.0 SYSTÈMES DE VÉHICULES HYBRIDES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes hybrides et leurs composants en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes hybrides et leurs composants tels que les câbles, les interrupteurs, les modules, les dispositifs de refroidissement et les dispositifs de protection; en réparant les systèmes hybrides et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes hybrides et de leurs composants.

COMPÉTENCES

5175.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux tels que les câbles, les interrupteurs, les modules, les dispositifs de refroidissement et les dispositifs de protection.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5175.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hybrides et leurs composants, y compris les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'odeur, les codes de diagnostic de défaillances, la pression, les vibrations, les bruits et les fuites et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux pour systèmes hybrides, conformément aux recommandations, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5175.03 Réparer les systèmes hybrides et leur composants, y compris les dispositifs de fixation et de montage en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux pour systèmes hybrides, du matériel de levage, de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____	_____
	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____	_____
	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

5175.04 Vérifier les réparations des systèmes hybrides et de leurs composants, y compris les dispositifs de fixation et de montage en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux pour systèmes hybrides, des calibres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____	_____
	Compagnon (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____	_____
	Apprenti-e (Signature)	N° de membre de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN U5175 : SYSTÈMES DE VÉHICULES HYBRIDES

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

DÉFINITIONS

Attestation de compétences à l'intention des parrains

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la signature du parrain officiel.

Catégorie Apprentis

Les membres de cette catégorie :

- ont conclu un ou plusieurs contrats d'apprentissage enregistrés (CAE) valides avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'égard de métiers à accréditation obligatoire ou facultative;
- sont titulaires d'une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers de l'Ontario dans la catégorie Apprentis;
- sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti ou aux taux de salaire qui ont été fixés par voie de règlement à l'égard de leur(s) métier(s);
- peuvent rester dans cette catégorie jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur certificat d'apprentissage;
- peuvent se présenter comme étant des apprentis.

Catégorie Candidats compagnons

Est membre de cette catégorie toute personne qui a terminé avec succès un programme d'apprentissage de l'Ontario (et qui détient donc un certificat d'apprentissage) dans un métier à accréditation facultative ou obligatoire qui prévoit un examen sanctionné par un certificat de qualification, mais qui n'a pas réussi cet examen. On ne peut demeurer plus de un an dans cette catégorie.

Sont assujettis aux ratios et (ou) aux taux de salaire qui ont été fixés à l'égard de leur métier, s'ils s'agit d'un métier à accréditation obligatoire.

Peuvent continuer d'exercer légalement leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire, en attendant de passer leur examen (les personnes qui exercent un métier à accréditation facultative ne sont pas obligées d'être membres de l'Ordre pour pouvoir exercer leur métier légalement), et peuvent se présenter comme étant des candidats compagnons (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification et deviennent membres de la catégorie Compagnons. Cependant, ils peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an. S'ils exercent un métier à accréditation facultative, ils peuvent accéder à la catégorie Ouvriers qualifiés une fois le délai de un an écoulé. S'ils exercent un métier à accréditation obligatoire et qu'ils sont membres de la catégorie Candidats compagnons depuis un an, ils ne peuvent plus exercer ce métier légalement avant d'avoir réussi l'examen sanctionné par un certificat de qualification.

Catégorie Ouvriers qualifiés

Catégorie de membres réservée aux personnes qui exercent un métier à accréditation facultative prévoyant ou non un examen sanctionné par un certificat de qualification.

Les membres de cette catégorie :

sont membres de la catégorie Candidats compagnons ou ne sont pas admissibles à celle-ci et, selon une évaluation, possèdent une expérience et (ou) des qualifications équivalentes à un certificat d'apprentissage dans leur métier;

- se préparent à passer l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier, ou n'ont pas l'intention de le passer ou ne l'ont pas réussi;
- peuvent rester dans cette catégorie indéfiniment ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier et
- peuvent se présenter comme étant des ouvriers qualifiés (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à des personnes qui ont démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré par le registraire, au nom de l'Ordre, à un compagnon ou une compagne. Sert à prouver que ce dernier ou cette dernière a respecté les exigences liées aux examens / au programme et qu'il ou elle est membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

Compagnon ou compagne

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation obligatoire est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient un certificat de qualification temporaire valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon répétée et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément à la norme de formation.

Compétence

Compétence décrite dans la norme de formation (remarque : il s'agit d'une seule compétence et non d'un groupe plus important de compétences, appelé ensembles de compétences, unités de formation ou objectifs généraux de rendement dans la norme de formation et dont fait partie la compétence).

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Conseil de métier

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le [Conseil des nominations à l'Ordre des métiers de l'Ontario](#) peut, pour chaque métier désigné, nommer un conseil de métier composé de représentants d'employés et d'employeurs de l'industrie. Les conseils de métier ont la responsabilité de fournir des conseils et des recommandations aux conseils sectoriels de l'Ordre relativement aux questions concernant le ou les métiers à l'égard desquels ils ont été créés. En l'absence de nomination d'un conseil pour un métier, le conseil sectoriel du secteur respectif agira comme le conseil de métier par défaut pour ce dernier.

Ensemble de compétences

Groupe de compétences énoncé dans la norme de formation. (Remarque : peut aussi être appelé unité de formation ou objectif général de rendement.)

Formateur ou formatrice

Le formateur ou la formatrice qualifié d'un métier à accréditation obligatoire est une personne de métier possédant un certificat de qualification professionnelle ou, pour un métier à accréditation non obligatoire, une personne considérée comme telle.

Incompétence

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le comité de discipline de l'Ordre peut juger qu'un membre de l'Ordre est incompétent s'il estime que le membre en question a fait preuve, dans l'exercice de son métier, d'un manque de connaissances ou de compétence ou encore d'indifférence pour le bien-être d'une autre personne. Dans pareil cas, le membre visé peut être jugé inapte à exercer son métier et son attestation d'adhésion / certificat de qualification peut être révoqué, suspendu ou assorti de certaines conditions ou restrictions.

LOMOA

Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage

Parrain

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage approuvé et établi par l'Ordre.

Parrain officiel

Parrain signataire de l'entente ou du contrat d'apprentissage en vigueur. Pour pouvoir former des apprentis, le parrain doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Personne compétente

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, une personne compétente est une personne qui :

- possède, en raison de ses connaissances, de sa formation et de son expérience, les qualités nécessaires pour organiser et faire exécuter un travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les règlements pris en application de celle-ci qui s'appliquent au travail et est consciente de tout danger éventuel ou réel en matière de santé ou de sécurité sur le lieu de travail.

Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Programme du Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En réussissant un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge. Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils n'aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une *norme d'excellence* interprovinciale dans les métiers spécialisés. Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Ratios

Pour obtenir des renseignements à jour sur les ratios compagnon-apprenti, veuillez consulter le site suivant :

www.ordredesmetiers.ca

Remarque : On considère les membres de la catégorie Ouvriers qualifiés comme des compagnons afin de fixer les ratios pour le métier visé.

Signature

Signature du parrain officiel ou d'un signataire autorisé (p. ex., le formateur ou la formatrice), attestant qu'un apprenti ou une apprentie a acquis une compétence.

Superviseur ou superviseure

Personne qui surveille l'exécution d'une tâche et les actions ou le travail des autres.

Travailleur compétent

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, un travailleur compétent est une personne qui :

- est qualifiée du fait qu'elle possède les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires à l'exécution du travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les dispositions de la réglementation qui s'appliquent au travail;
- est consciente de tous les dangers potentiels ou réels en matière de santé ou de sécurité qui sont associés au travail.

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation facultative est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient, à l'égard d'un métier, un certificat de qualification qui a été délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) avant le 8 avril 2013 (dans pareil cas, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Ordre).

PRÊT À PASSER L'EXAMEN?

Pour un bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen d'accréditation final pour être accrédité dans votre métier. Lorsque vous réussissez l'examen, vous pouvez obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario et recevoir un certificat de qualification pour votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

- les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
- les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen Sceau rouge pour les métiers qui sont désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.red-seal.ca.

Vous passerez un examen provincial pour les métiers qui ne sont pas désignés Sceau rouge.

Guide de préparation à l'examen provincial

www.ordredesmetiers.ca

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**. Si vous avez besoin de plus de temps, vous devez en faire la demande au moment où vous fixez la date de l'examen, et non la journée de l'examen. Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.

La note de passage est de 70 %.

Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de l'Ordre des métiers de l'Ontario : www.ordredesmetiers.ca

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

- confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de l'Ordre;
- communiquez avec les Services à la clientèle de l'Ordre pour acquitter vos frais d'examen;
- communiquez avec le centre d'apprentissage du ministère le plus près de chez vous afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : www.services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff.

DOSSIER N° 1 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site [.ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca) et chercher Dossier du parrain.***

DOSSIER N° 2 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site [.ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca) et chercher Dossier du parrain.***

DIRECTIVES RELATIVES À L'ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE

Une fois que l'apprenti ou l'apprentie a terminé toute sa formation en classe ainsi que les heures d'apprentissage qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans la norme de formation pour ce métier :

- l'apprenti ou l'apprentie et le parrain remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et l'attestation de compétences à l'intention des parrains figurant aux pages suivantes;
- ils signent les attestations et les soumettent au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région. (Pour trouver le centre le plus près de chez vous, vérifiez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou communiquez avec Emploi Ontario en appelant sans frais le 1 800 387-5656.
- (ancienne LARP) : Comme ce métier est fondé sur les compétences, toutes les compétences obligatoires énoncées dans la norme de formation doivent être confirmées. Si le parrain termine la formation de l'apprenti ou de l'apprentie avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Un exemple de demande serait une lettre du parrain qui confirme que l'apprenti ou l'apprentie a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) n'ont pas besoin d'inclure leur norme de formation; ceux qui remettent l'attestation en personne au centre d'apprentissage de leur région doivent apporter leur norme de formation avec eux.

Le personnel du ministère peut communiquer avec l'apprenti ou l'apprentie ou encore le parrain pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le ministère délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti ou à l'apprentie.

L'Ordre des métiers de l'Ontario sera avisé de cette attestation de fin d'apprentissage et terminera l'adhésion de la personne dans la catégorie Apprentis du métier. Si l'apprenti ou l'apprentie a terminé un programme relatif à un métier à accréditation obligatoire, l'Ordre inscrira automatiquement l'apprenti ou l'apprentie en tant que membre de la catégorie Candidats compagnons afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen d'accréditation. S'il ou elle a terminé un programme relatif à un métier à accréditation facultative, l'apprenti ou l'apprentie peut présenter une demande d'adhésion dans la catégorie Candidats compagnons.

Avant de prendre rendez-vous pour passer l'examen une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée par le ministère, la personne doit d'abord communiquer avec les services à la clientèle de l'Ordre au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour payer les frais d'examen d'accréditation.

ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE

Veillez remplir les deux côtés de l'attestation, y compris l'attestation de compétences à l'intention des parrains (consulter le verso de l'attestation). Une fois les deux côtés remplis, soumettez l'attestation au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou en appelant Emploi Ontario au 1 800 387-5656).

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	
Nom (en lettres moulées) N° d'identification du client délivré par le ministère	
Numéro(s) de téléphone	
RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN	
Dénomination sociale Adresse	
Numéro(s) de téléphone Signataire autorisé du parrain (<i>nom en lettres moulées</i>) Adresse électronique	
RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>) Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____
Signature (apprenti-e) Date

X _____
Signature du signataire autorisé du parrain Date

ATTESTATION DE COMPÉTENCES À L'INTENTION DES PARRAINS

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières de la norme de formation. En signant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon finale, à titre de parrain de l'apprenti ou de l'apprentie, qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble de compétences.

N° DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	TITRE DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	SIGNATURE DU SIGNATAIRE AUTORISÉ
5160	CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
5161	MOTEURS	
5162	SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE	
5163	SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR	
5164	SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE	
5165	SYSTÈMES D'ALIMENTATION	
5166	SYSTÈMES DE TRANSMISSION	
5167	ARBRES DE TRANSMISSION, DIFFÉRENTIELS ET PONTS MOTEURS	
5168	SUSPENSIONS ET CADRES	
5169	SYSTÈMES DE DIRECTION	
5170	SYSTÈMES DE FREINAGE	
5171	PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEUX	
5172	SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION	
5173	CARROSSERIE ET GARNITURE	
5174	SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT ET D'ADMISSION ET DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION	
5175	SYSTÈMES DE VÉHICULES HYBRIDES	

RÉSERVÉ AU MFCU

Vérification que le parrain est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()
Documentation jointe en appui aux heures complétées : Oui () Non ()
Vérification que la formation en classe est terminée : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date _____

CENTRES D'APPRENTISSAGE DU MFCU EN ONTARIO

Lieu	Adresse	Lieu	Adresse
Barrie 705 737-1431	55, Cedar Pointe Drive, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	North Bay 705 495-8515	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Belleville 613 968-5558	199, rue Front, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Ottawa 613 731-7100	Preston Square, 347, rue Preston 3 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Brantford 519 756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	Owen Sound 519 376-5790	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Chatham 519 354-2766	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Pembroke 613 735-3911	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Cornwall 613 938-9702	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Peterborough 705 745-1918	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Dryden 807 223-4632	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Pickering (Ville de) 905 837-7721	1420, rue Bayly, bureau 1, Pickering (Ontario) L1W 3R4
Elliot Lake 705 848-4661	50, promenade Hillside Nord, Elliot Lake, (Ontario) P5A 1X4	Sarnia 519 542-7705	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Fort Frances 807 274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sault Ste. Marie 705 945-6815	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Hamilton (Centre) 905 521-7764	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	St. Catharines 905 704-2991	Garden City Tower, 301, rue St Paul, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Kapuskasing 705 337-4381	Complexe du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Sudbury 705 564-3030	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kenora 807 468-2879	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Thunder Bay 807 346-1550	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kingston 613 548-1151	Cornell Corporate Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Timmins 705 235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kitchener 519 653-5758	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto (Centre) 416 326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519 675-7788	1200, Commissioners Road Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor (Centre) 519 973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8
Mississauga (Ville de) 905 279-7333	The Emerald Centre, 10, promenade Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6		

Pour la liste des centres actuels, veuillez consulter le site : http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr

Programme d'apprentissage

Si votre parrain affirme vous avez fait toutes vos heures de travail, que vous avez acquis toutes les compétences exigées et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✔ Vérifiez le tableau public de l'Ordre des métiers de l'Ontario pour vous assurer que votre adhésion à l'Ordre dans votre catégorie de membre est encore active :
<https://tmsportal.collegeoftrades.ca/web/ocot-public-services-v3/public-registry>
- ✔ Suivez les instructions données dans l'Attestation de fin d'apprentissage (Annexe A du Cahier de normes).
- ✔ Répondez à toutes les questions du personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et, au besoin, fournissez tout autre document se rapportant à la fin de votre apprentissage.
- ✔ Après avoir confirmé la fin de votre apprentissage, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités vous délivrera un certificat d'apprentissage et avisera l'Ordre des métiers de l'Ontario que vous avez terminé votre apprentissage.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier dans lequel vous devez passer un examen de qualification, l'Ordre des métiers vous inscrira automatiquement comme membre dans la catégorie des Candidats compagnons pour une période de 12 mois. Ce changement sera apporté à votre compte et au tableau public de l'Ordre.

Votre adhésion à titre de membre de l'Ordre dans la catégorie des Candidats compagnons vous permettra de continuer d'exercer votre métier pour une période de 12 mois pendant que vous vous préparez à passer l'examen de qualification. Si vous exercez un métier à accréditation facultative, ce changement de catégorie de membre signifie automatiquement que vous pouvez passer l'examen de qualification.

Dans les 3 semaines suivant la fin de votre apprentissage, l'Ordre vous enverra une lettre de bienvenue dans la catégorie des Candidats compagnons. Dans cette lettre, il vous expliquera toutes les exigences auxquelles vous devrez satisfaire en ce qui concerne votre adhésion et votre examen, s'il y a lieu (la situation est différente pour les métiers à accréditation facultative et les métiers à accréditation obligatoire).

Si vous avez terminé un programme d'apprentissage qui ne comporte aucun examen, vous pouvez faire une demande pour devenir membre de l'Ordre dans la catégorie des Candidats compagnons après avoir obtenu votre certificat d'apprentissage.

Comment vous préparer pour votre examen

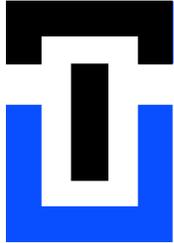
Pour savoir si vous devez passer un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification dans votre métier, allez à :

www.collegeoftrades.ca/wp-content/uploads/tradesOntarioTradesCodes_En.pdf

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après que le ministère des Collèges et de la Formation et des Universités aura confirmé que vous avez terminé votre apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de l'Ordre au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour acquitter les frais d'examen de qualification. Après avoir acquitté ces frais, communiquez avec votre bureau local d'apprentissage du ministère des Collèges et de la Formation et des Universités pour fixer la date et l'heure de votre examen.

Téléchargez le guide de préparation à l'examen publié par l'Ordre des métiers à

www.ordredesmetiers.ca/ressources/marche-a-suivre-pour-lexamen **et le guide de préparation à l'examen publié par le Sceau rouge à** www.red-seal.ca/w.2lc.4m.2@-fra.jsp.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

ordredesmetiers.ca

unsalaireenapprenant.ca

PROGRAMME * PROGRAM
EXCELLENCE
SCEAU ROUGE • RED SEAL

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ENTRETIEN AUTOMOBILE



[@ordredesmetiers](https://twitter.com/ordredesmetiers)